Compt. for.: 8301-8905-9227-9611-5040-5539-6017-6537-7012-8003
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	01
Coupe avec protection de la régénération	02
Coupe avec réserves de semenciers	03
Coupe progressive d'ensemencement	04
Coupe à diamètre limite	05
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	06
Coupe par bandes	07
Bridage partiel (brûlé ou à plat)	10
Plantation à racines nues	20
Plantation en godets	21
Plantation de boutures	22
Ensemencement	23
Clôture commerciale	24

N.B. Ces interventions n'apportent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à mélèze	R (Me)
— — à pruche (plantation)	R p
Pessière	P
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupent plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (Th)
— — à mélèze	P (Me)
— — à pruche	P (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à épinette noire (plantation épinette blanche)	P (E-B)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (B-E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (N-E)
— — (plantation d'épinette noire)	P (E-E)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (R-E)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B-B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — (pin rouge) (Pb occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — — avec pin blanc	Pb (Pb)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (P)
— — — — à thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — à pin gris	C (Pg)
— — — à pruche	C (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C(C) p
Prucheraie	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — à pin gris	Pr (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Pr(J) p
Mélèzin	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Me
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — — à pin gris	Me(Pg)
— — — à pruche	Me (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — — (plantation de mélèze du Japon)	Me(J)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me(L) p

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes	F(-Pg)	F(-Pg)
— — — avec pin blanc	F(-Pb)	F(-Pb)
— — — avec pin rouge	F(-Pr)	F(-Pr)
— — — avec cèdre	F(-C)	F(-C)
— — — avec sapin	F(-S)	F(-S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F(-E)	F(-E)
Bouleau à bouleau blanc	BB-E	BB-E (W)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-E (W)
— — — avec pin gris	BB-Pg	BB-Pg (W)
— — — avec pin blanc	BB-Pb	BB-Pb (W)
— — — avec pin rouge	BB-Pr	BB-Pr (W)
— — — avec cèdre	BB-C	BB-C (W)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B-R	B-R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F(-Pb)	F(-Pb) (R)
— — — avec pin rouge	F(-Pr)	F(-Pr) (R)
Peuplements avec sapin	Pr-S	Pr-S (R)
— — avec pin gris	Pr-Pg	Pr-Pg (R)
— — avec pin blanc	Pr-Pb	Pr-Pb (R)
— — avec pin rouge	Pr-Pr	Pr-Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pr-E	Pr-E (R)
— — avec résineux	Pr-R	Pr-R (R)
Feuillus rouge résineux	F(-R)	F(-R) (R)
Feuillus résineux	F(-R)	F(-R) (R)
Mélange de feuillus tolérants	M-Pr	M-Pr (R)
— — sur station humide	M-Pr	M-Pr (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F(-R)
— — d'essences résineuses	F(-R)
— — sur station humide (plantation)	F p
**Bouleau